

COUVRE-FEU AU M1

Un management à la dérive aux méthodes reprises des livres d'histoire.

A l'assemblage du moteur M, nous voilà revenu à une autre époque, où les **opérateurs travaillaient au « chant des sirènes »**.

Une sirène retentit pour annoncer le début et la fin du temps de travail. Voilà encore une idée qui ne fait qu'amplifier l'écart entre la maîtrise et les opérateurs.

Le moindre gain de temps se fait toujours sur le dos des opérateurs.

Cette sirène s'ajoute aux solutions faciles pour presser chaque jour les opérateurs. Alors que ces derniers sont souvent sollicités pour décaler leur pause, pour faire des heures supplémentaires et pour pallier au manque de personnel.

Ces idées saugrenues n'améliorent pas la performance et ne répondent pas aux attentes des travailleurs qui soulèvent pendant toute la journée des pièces pesant plusieurs kilos, et qui sont obligés de courir pour tenir des cadences de plus en plus importantes.

Il serait plus judicieux de persévérer pour améliorer les conditions de travail, l'ergonomie aux postes et la fiabilité de l'outil de production, et, accepter de traiter les questions en réunion de CHSCT.

Ce qui n'a pas été le cas lors de la dernière réunion plénière au CHSCT N°8, prétextant une journée de retard pour le dépôt de la liste de questions de Force Ouvrière.

Le département préfère-t-il mettre en place une sirène et régresser socialement?

Oui aux embauches, aux améliorations des conditions de travail

Non aux régressions sociales, à la dégradation des postes

Allocation vacances

Pour rappel sur la paie de juin, le montant de l'allocation vacances sera de 197,74 euros au coefficient 100 et de 247,23 euros pour la partie uniforme.

La hiérarchisation des primes marque une fois de plus les écarts entre salariés.

Pour Force Ouvrière Renault Cléon, il est important d'uniformiser toutes les primes.

Il n'est pas acceptable que les salariés les mieux payés obtiennent une rémunération plus importante des primes au détriment de la majorité.

Le budget réservé aux primes doit être équitablement redistribué.

INACCEPTABLE!

Confirmant ses engagements restrictifs en matière de politique économique et sa vision purement comptable du budget, le gouvernement stigmatise les salariés et les assurés sociaux, rendus responsables de leur situation et des aléas de la vie.

Les chômeurs seraient coupables d'avoir perdu leur emploi.

Les malades devraient organiser leur solidarité entre eux d'où les franchises pour pouvoir lancer le plan Alzheimer.

Les malades en Affections de longue durée (ALD) seraient coupables d'avoir des maladies longues et coûteuses. Certains médicaments palliatifs à leur maladie et aux soins très lourds à supporter seraient demain déremboursés.

En s'attaquant aux affections de longue durée, c'est à dire aux maladies longues et coûteuses, c'est le cœur même de la Sécurité sociale qui est visé.

Par ailleurs, des mesures restrictives sont annoncées sur les hôpitaux publics.

Les mesures du plan révélées par la presse le 23 juin feront l'objet d'une analyse détaillée, la confédération Force Ouvrière n'acceptera pas de solutions aggravant la situation des assurés sociaux et le déclarera au conseil de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) du 26 juin 2008.

SMIC AU 1ER JUILLET : PAS DE COUP DE POUCE MAIS LES PRIX S'AFFOLENT!

Lors de la réunion de la Commission Nationale de la Négociation Collective du 23 juin 2008, le Ministre du travail a annoncé une revalorisation du SMIC en ne se référant qu'aux critères légaux :

L'indice des prix à la consommation, hors tabac des ménages urbains dont le chef de famille est ouvrier ou employé : +3,2% sur un an, soit 8,71 euros brut de l'heure au 1er juillet 2008.

Le second critère (la moitié de l'évolution en pouvoir d'achat du salaire de base ouvrier - SHBO - ayant donné un résultat négatif : - 0,05%), il a été décidé de ne pas en tenir compte !

Ces données inédites sur l'inflation sont pourtant, pour Force Ouvrière, flagrantes.

Le gouvernement se dit défenseur du pouvoir d'achat mais il se contredit en refusant le coup de pouce pour les salariés au SMIC, c'est-à-dire ceux en situation de précarité pour lesquels le seul maintien du pouvoir d'achat ne suffira pas.

En effet, l'absence de coup de pouce l'année dernière et cette année, le refus d'augmentation du SMIC dès le 1er janvier 2008 comme nous l'avions demandé et l'accroissement du coût de la vie imposent aux travailleurs de se serrer la ceinture.

Ainsi les revendications de Force Ouvrière réitérées lors de la CNNC demeurent :

Une revalorisation du SMIC au 1er janvier.

Une clause automatique de rendez-vous dans les branches après toute augmentation du SMIC afin de permettre de négocier l'évolution des grilles de salaires dans les branches.

La conditionnalité des exonérations de cotisations sociales dites patronales à l'existence d'accords de salaires.

Par ailleurs, notre organisation s'oppose à l'annualisation du SMIC et à sa fixation par une commission dite indépendante.

Force Ouvrière restera attentive au contenu du projet de loi dit « en faveur des revenus du travail », la participation et l'intéressement ne devant absolument pas se substituer aux salaires.

LOGISTIQUE BT F

Début juin, suite à une rumeur dans les ateliers concernant la réorganisation de la logistique au niveau des déchargements de bruts et des P O E où il était question de supprimer le poste en équipe pour le mettre en normal, Force ouvrière s'est opposé de suite et intervenu au niveau des responsables afin de clarifier ces bruits.

Aussitôt dit, aussitôt fait, sous la menace d'une situation conflictuelle, voire une grève illimitée, Force Ouvrière a obligé le Département à mettre en place une réunion d'urgence d'information sur ce sujet.

L'ensemble du personnel a été reçu par le CA accompagné de son successeur afin d'apporter les explications exigées par les salariés.

Dans de la cadre de ses fonctions à venir, le futur CA a semblé être à l'écoute et réceptif aux demandes du personnel.

Aujourd'hui, cette réorganisation voulue par le Département devra prendre en compte les revendications des salariés de la logistique.

Force Ouvrière reste vigilant sur cette situation car nous n'accepterons pas une surcharge de travail au détriment des salariés.

Nous regrettons une fois de plus, que le CA a encore fait du zèle avant son départ programmé en juillet, laissant à son successeur une situation conflictuelle.

Téléphones:

Cyril GILLES: 68504, Delphine EL HACHEMI: 61505,
David Bellanger: 68449, Philippe LEBRET: 68362,
J. N. GAMER: 68540, Olivier FLEURY: 61691,
Cédric GAMER : 67194